

AA113

BASES

2 jours 14 heures

1 160 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Souscrire les risques des professionnels

Vulnérabilités et souscription de professionnels et petites entreprises

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser l'activité de l'entreprise et les risques auxquels elle est exposée pour lui proposer une solution d'assurance adaptée à ses besoins et à ses contraintes économiques.

PROGRAMME

A. MARCHÉ

- Création et emploi des salariés
- Pérennité des entreprises

B. CRITÈRES TARIFAIRES

- Généralité
- Critères externes
- Critères internes
- Critères de l'assureur

C. IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES VULNÉRABILITÉS

- Commerces de proximité
- Professions libérales
- Artisans (dépôts et stockage)
- Risques en centre commercial
- Activités présentant une forte vulnérabilité en vol
- Activités présentant une forte vulnérabilité en incendie
- Activités présentant une forte vulnérabilité au risque de responsabilité civile

D. COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE SOUSCRIPTION ET LES BESOINS DE PRÉVENTION/PROTECTION SELON LES ACTIVITÉS

- Réaliser une synthèse des vulnérabilités
- Proposer des axes de prévention
- Rédiger les clauses

PUBLIC

- Gestionnaires
- Futurs souscripteurs
- Inspecteurs / vérificateurs
- Conseillers clientèle

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.AA112

POINTS FORTS

Les participants identifient les vulnérabilités et repèrent les moyens de prévention mis en place grâce à une visualisation des risques.

Ils s'exercent ensuite à l'identification de la bonne garantie et aux éléments de calcul des primes.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 04B - Expertise salariée, 05A - Souscription des risques non standard, 05C - Gestion des contrats hors plateforme

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation